6 PAGES 5 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

Téléphone : A LILLE N° 1.02 — 22.62 ; A ROUBAIX N° 3.28 ; A LENS N° 0.52 ; A DOUAI N° 412

ABONNEMENTS — Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de poste.

	3 mois	6 mois	1 an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

NUMERO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ — Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Vendredi 28 Mars 1913

Ministère condamné

La froideur de l'accueil fait au ministère s'est confirmée et accentuée hier.

Si la majorité du Parlement paraît, hélas, disposée à voter avec M. Barthou, comme elle l'aurait voté sous tout autre ministère, le service politique de trois ans sans dispense, elle ne pardonne pas au Président du Conseil la tentative par trop fantaisiste dont il a caractérisé dans la proclamation ministérielle l'avis du Gouvernement sur la réforme électorale.

Elle lui pardonne encore moins l'entrée d'un progressiste dans le Cabinet, fait sans précédent depuis le ministère Méline.

Et les otages que M. Barthou a empruntés aux groupements radical et radical-socialiste ne réussiront point, selon nous, à lui ramener la confiance de ces groupements.

Mais aussi que dire de l'étrange mentalité de ces hommes politiques qui, hier, simples députés, se prononçaient contre le service de trois ans, contre la Proportionnelle, contre le ministère Briand, et qui aujourd'hui, nantis d'un portefeuille, s'empressent d'abdiquer les opinions formelles manifestées par eux, et s'accommodent d'une déclaration favorable à des réformes et à une politique qu'ils condamnaient avant leur accession au pouvoir ?

Cette situation bâtarde, plus encore que la précarité d'une majorité mésquine, neutralisée par de nombreuses abstentions, compromet singulièrement la vitalité du nouveau Ministère.

D'ailleurs, les groupes politiques de gauche ne lui mâchent pas son fait, dans des ordres du jour impitoyables que nous publions plus loin. Pourtant le retrait, survenu fort à propos, de quelques interpellations sur la politique générale, permet d'envisager la prolongation de son agonie jusqu'après la session d'avril des conseils généraux.

C'est ce que peut espérer de mieux un gouvernement conçu dans le trouble, et composé d'éléments disparates et inconciliables.

TRIBUNE LIBRE

A Monsieur Groussau

Lettre familière

Vous vous honorez, à la tribune de la Chambre, de porter la parole de l'Eglise. L'Eglise est décrépite fort difficile. Cette neutralité de l'école primaire, qu'elle combattait jadis avec un âpre acharnement, elle l'exige aujourd'hui complète, indiscutable, absolue.

L'esprit du Seigneur parle par votre bouche et nous dit : « Soyez neutres, mesdames, soyez-le jusqu'à l'atrophie, l'ankylose et la catalepsie, alors vous aurez la paix ! »

La paix, monsieur, je crois que nous ne l'oublierons jamais. Mieux vaut l'avoir tout de suite. Tenez, lisez ce livre. C'est la petite histoire de Guiot et Mme. Elle est déjà célèbre : elle a fait verser beaucoup d'encre, prononcer des torrents de paroles, et tirer même de trop bruyants coups de fusil. Je vous en prie, monsieur, parcourez ce modeste volume ; ne laissez échapper nulle page à vos investigations de chrétien consciencieux et de docte théologien, et dites-nous, loyalement, si vous avez découvert quelque part une ligne, un mot, une virgule, que vous puissiez considérer comme un attentat à la foi catholique.

N'est-ce pas qu'elle est plutôt condescendante et câline, toute remplie de gentillesse pour votre vieille et sainte mère l'Eglise ?

Que faut-il donc que nous fassions pour vous inciter à sourire ?

Vraiment, monsieur, vous et vos amis, simples fidèles et moines, moins et chanoines, chanoines et évêques, évêques et pontifes, vous n'êtes point raisonnables. Vous parlez clair-obscur. Allez droit au but et dites simplement que nul enseignement ne saurait trouver grâce devant vos yeux, s'il n'est investi de l'approbation préalable de vos curés et de la très précieuse bénédiction de vos évêques.

Car, vous le savez bien, mais vous n'avez jamais osé nous le dire, la neutralité scolaire, telle que vous la concevez, est impraticable. Ce que vous demandez à l'instituteur, c'est de réaliser le tour de force des acrobates qui circulent et dansent sans se blesser à travers des couteaux acérés dressés sur le sol. Il n'y a pas, dans son enseignement, même le plus scrupuleusement circonspect et attentif, une seule matière, une seule affirmation qui ne puisse éveiller les inquiétudes et les soupçons de l'Eglise.

Croyez-vous, monsieur, qu'un maître puisse dire à des enfants que l'univers n'a pas toujours été tel qu'il se présente à nos regards, et que, pendant des millions d'années, des métaphores prodigieuses se sont accomplies avant que la vie apparaisse sur notre globe ? Et ne sera-t-il point coupable, à vos yeux, de vouloir ainsi démolir le merveilleux système biblique de la création ?

Malheur à lui, s'il ajoute que la terre est ronde et que cette boule est bien peu de chose parmi les mondes innombrables qui se promènent dans l'immensité ! Vous lui opposerez la cosmogonie chrétienne, héritière du vénérable enseignement de Platon, et nous connaîtrons que la terre, plateau immobile, est le centre de l'univers. Et vous froncerez les sourcils, j'en suis certain, si ce maître s'avise de dire qu'il ne faut point regretter le temps où, pour avoir professé le contraire, Galilée fut emprisonné, Christophe Colomb persécuté, Giordano Bruno mis à mort.

Votre conception de la neutralité, je crois l'avoir saisie, monsieur. Il faut l'appeler silence. Silence sur toutes choses discutables, controversables. Silence de mort.

Ah ! vous y tenez à cette neutralité intégrale, ultra-parfaite. Eh bien, le voici :

Instituteur, n'enseigne point dans ton école l'amour du travail, les Livres saints disent qu'il est une peine infamante, un châtiment.

Tais-toi sur l'amour de la famille, car Jésus a dit : « Quittez votre père et votre mère, et n'appelez personne sur la terre, de ce nom, car vous n'avez qu'un père qui est dans le ciel »..

Ne dis pas à ce jeune homme : respecte les femmes. Saint Paul déclare qu'elles sont impures, et Bossuet nous apprend qu'elles n'ont que la valeur d'une côte surnuméraire.

Ne parle pas de la raison, tu te brouillerais avec saint Thomas, qui ordonne de croire ce qui est absurde ; et, avec Lacordaire qui ajoute : « Il y a deux raisons, dans l'humanité, la raison naturelle et la raison catholique ; ce qui est sage au point de vue humain est très souvent insensé au point de vue catholique ».

Sois muet sur la tolérance, la liberté, le progrès. Saint Thomas a écrit que « l'hérétique doit être retranché de ce monde par la mort. Quant à saint Paul, il affirme que « la véritable condition du chrétien est de demeurer dans la servitude ».

Ne fais aucune allusion à la propriété, à la richesse : « Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possède, dit Jésus, ne peut être mon disciple ».

Et garde-toi d'enseigner l'amour et la défense de la Patrie. Saint Martin s'y oppose : « Un chrétien ne doit pas combattre ». Et saint-Augustin aussi : « Celui qui fait la guerre est un ennemi du Christ ».

Ah ! monsieur, quel dommage que je ne sois point avec vous dans le giron de l'Eglise ! Je vous rappellerais la pure doctrine. Mais la fatalité en a décidé autrement. Je vous envie d'être sujet dans le royaume de Dieu. Plaignez-moi d'appartenir à l'empire du diable.

H. ROUX-COSTADAU.

CHOSES ET AUTRES

Le Musicien et son Curé

« Dieu lui-même a besoin de ses cloches. » Le mot, on le sait, est de Lamartine, à qui l'on reprochait ses prospectus tapageurs. Croyons-en Lamartine, qui est peut-être ses jours d'aveuglement et d'erreur, mais qui fut, en somme, un bon catholique. Croyons-en Lamartine et aussi les évêques, les curés et les sonneurs. Du reste, il y a encore de fort jolis carillons.

Mais la musique profane a elle-même ses charmes. Et dès qu'on fait ici-bas la part des cloches, il n'y a pas de raison pour ne pas faire la leur au cor de chasse, au violon, au trombone et même à la grosse caisse. Le Père Eternel, qui est plein de mansuétude et de tolérance, n'y contredirait certainement pas. Il se peut qu'il se fâche quand un conseil municipal supprime les sonneries. Mais c'est bien trop bon pour rêver de représailles et réclamer de ses ministres qu'ils empêchent les pauvres morlots de se distraire ou de gagner leur vie en jouant du bruit. J'en appelle là-dessus à la sagesse des chrétiens, — s'il en reste !

Cette précaution prise, je rapporte le plus succinctement possible le fait qui vient de se produire dans une commune de notre région. Il y a, dans cette commune, une église et un café qui n'est pas très éloigné de l'église. L'excellent homme qui l'exploite est musicien. Il veut que ses enfants soient musiciens comme lui. Il en a six. C'est le dimanche matin que, de préférence, il leur donne des leçons, parce que ce jour-là il les a tous sous la main. Six apprentis musiciens, cela fait un certain vacarme. Le curé s'en est aperçu et s'en plaint. Il ne veut plus de ces répétitions pendant qu'il célèbre le saint office. Il l'a dit au parquet, qui l'a dit aux gendarmes. Et les gendarmes, l'autre après-midi, ont rendu visite à l'hôtelier-mélomane.

— Quel tapage vous menez, brave homme !

— J'avoue qu'on est assez bruyant chez moi. Mais, — si vous le savez, ayez la bonté de me l'apprendre, — peut-on faire de la musique sans faire du bruit ?

Les gendarmes ont laissé voir un certain embarras, ce qui est tout naturel, et l'affaire en est là. Comment finira-t-elle ? Je l'ignore. Mais je pense bien qu'on laissera les enfants de l'hôtelier continuer leurs études musicales et que si le curé récrimine encore, c'est le bon Dieu lui-même qui se chargera de lui dire :

— Comment peux-tu croire, homme de peu de foi, que je suis distrait au point de négliger les prières qu'on m'adresse pour la musique qu'on fait parfois autour d'elles !

GRIFF.

CHRONIQUE

L'INCENDIE

La face tourée vers l'Orient, le kaid Abdel-Ben-Amar dormait, étendu à plat ventre sur les feuilles mortes, dans cette immense forêt d'Ain-Draham qui couvre tout le nord de la Kroumirie. Il arrivait à cheval de Souk-arras et il se rendait à Tunis. Aucune voie ne reliait alors ces deux villes. Depuis le lever du soleil, il avait parcouru 60 kilomètres, au travers des broussailles et des terres incultes, sous un ciel de feu. Parvenu enfin au milieu de la forêt d'Ain-Draham, il avait mis pied à terre pour laisser reposer sa bête épuisée, et lui-même, accablé de fatigue, s'était couché à l'ombre d'un gros chêne.

On était en plein mois de juillet. Il devait être près de midi. La chaleur frémissait écrasante, sous la lumière monotone du ciel. Un silence brûlant des échos les herbes sauvages. Le silence était partout, troublé seulement de temps à autre par le cri rauque de quelque oiseau de proie qui s'envolait dans les grands chênes.

Depuis plus d'une heure, le kaid dormait d'un sommeil lourd, gardant son fusil à son côté droit. De grosses gouttes de sueur perlaient sur son front. Son turban, dénoué, traînait à terre, se déroulant ainsi qu'un serpent autour de sa tête, laissant à découvert son crâne rasé d'où saillissait, longue et noire, l'unique mèche de cheveux tressés que portent les musulmans. Près de lui, dessellé et attaché par la bride à un chêne d'arbre, son cheval, un superbe coursier noir, cédissant à toutes les fatigues, piaffait, la tête relevée, la bouche pleine d'écume, le poil encore fumant.

Une soudaine menace s'abattait autour d'eux. Soudain, un hennissement prolongé de la bête réveilla le kaid en sursaut et le fit se dresser sur son séant. Il regarda son cheval, cherchant à s'expliquer. L'animal se débattait pour rompre la bride qui le retenait. Ses naseaux se dilataient, rouges comme du sang, il continuait à hennir en tirant sur son mors, les yeux pleins d'épouvante et d'angoisse, comme pour le prévenir d'un danger imminent.

Abdel-Ben-Amar saisit son fusil, posa le doigt sur la détente, s'attendant à voir surgir tout à coup des broussailles quelque troupe [illegible] Mais rien ne bougeait dans la forêt. Le silence était toujours aussi lourd, aussi oppressant. Le kaid, se levant, se mit à marcher lentement, dans les fourrés, prêtant l'oreille, scrutant du regard les profondeurs [illegible] Il ne trouvait rien, ne voyait rien. Les broussailles cela de verdure, poussées par les fortes brises, s'élevaient dans le lointain, rapprochées de distance en distance, répétaient par tous les échos, emplissant la forêt : « Elfa ! Elfa ! le feu ! le feu ! »

Le kaid pâlit. Il savait le danger inévitable, la mort affreuse, presque inévitable qui le menaçait. Quand, en cette saison, par ces chaleurs torrides de juillet, l'incendie s'allumait dans ces vastes forêts africaines, en un instant, avec la vertigineuse rapidité d'un express lancé à toute vapeur, le feu, se communiquant d'arbre en arbre, de buisson en buisson, grâce aux lianes enlacantes, projetait le vent exaspérant d'immenses serpentines, dévorait tout : cendres, les chênes, les cèdres, les hommes, les bêtes, les végétaux, et la forêt entière se transformait en un brasier de poussière que le premier orage dispersait au hasard.

Vivement, Abdel-Ben-Ama s'élança vers un cheval, et grimpa au sommet d'un arbre dont la cime dominait sous les autres. Il voulait d'abord s'orienter, se rendre compte des progrès de l'incendie, savoir dans quelle direction il devait fuir. Et, comme il promenait ses regards autour de lui, fouillant avec angoisse tous les horizons, un spectacle terrifiant frappa tout à coup ses yeux. A dix lieues de là, vers l'ouest, un sinistre ouragan de ténèbres, couvrant tout la voûte du ciel, s'avançait à vue d'œil en tourbillons de fumée, parcouru par instants de vives lueurs. Un grondement continu emplissait l'horizon, indistinct et vague, comme le bruit lointain de la mer par un temps d'orage.

Le kaid comprit qu'il n'avait pas un moment à perdre. Il descendit, ressella son cheval frémissant, sauta dessus et s'élança ventre à terre à travers la forêt, fuyant l'incendie, l'hydre envahisseur qui le poursuivait.

Il avait environ cinq lieues à parcourir pour se mettre à l'abri. Calculant la rapidité du feu d'après la vitesse du vent, il devait franchir cette distance en moins d'une heure pour échapper à la mort. Une sueur froide baignait son visage, de longs frissons le parcouraient des reins à la nuque. Les chênes fuyaient derrière lui. Il précipitait sa course, rugissant à son tour, d'une voix étranglée par l'épouvante, pour exciter son cheval, le cri de terreur qui, maintenant, retentissait de toutes parts : « Elfa ! Elfa ! »

Autour de lui tout se sauvait, tout se précipitait aussi, dans une fuite éperdue, désespérée. Des hommes, des vieillards, des femmes portant leur enfant sur le dos se dispersaient dans tous les sens, en poussant d'effroyables clameurs. La plupart chargés de paquets, des objets les plus précieux qu'ils avaient voulu emporter, les abandonnaient en toute pour être plus rapides. Une mère laissa là son enfant et, délivrée de ce fardeau, reprit sa course affolée à travers la forêt. Les membres de la même famille, réunis d'abord en groupe, finissaient par se distancer : les uns, les jeunes hommes, plus agiles, prenant les devants ; les autres, les vieillards et les femmes, demeurant en arrière, faisant de vains efforts pour suivre les premiers. Les bêtes de somme, les chevaux, les ânes, les mulets, les bœufs échappés des écuries et des étables, fuyaient aussi, galopant dans toutes les directions. Des bandes d'oiseaux filaient à tire d'aile. Les animaux sauvages, les cerfs, les sangliers et les ponos-épics passaient en troupeaux ; et les chênes eux-mêmes, parcourus par le vent comme d'un frémissement d'épouvante, semblaient aux yeux du kaid, se mêler à la débandade générale.

Il courait, il courait toujours, dévorant l'espace. Son cheval, emporté dans un galop furieux, passait au travers des hautes broussailles, franchissait les fossés, s'engouffrait dans les ravins, s'ensanglantait dans les buissons, se heurtait, se meurtrissait à chaque obstacle. Il le pressait plus fort de ses jarrets nerveux, lui tournait le mors dans la bouche, lui enfonçait ses éperons dans les flancs. Lui-même, dans cette fuite effrénée, avait perdu sa coiffure et son calme au, lusant, apparaissait, avec sa mèche droite, comme un casque surmonté d'une pointe.

Cependant l'incendie le gagnait de vitesse, le rattrapait. Déjà des cris de détresse s'élevaient derrière lui. La chaleur augmentait ; le sirocco, emportant le souffle de mort, devenait plus brûlant ; des crépitements se faisaient entendre, de plus en plus rapprochés. Un grondement de tempête emplissait l'espace.

De temps à autre, le kaid regardait derrière lui. Il se sentait perdu. De minute en minute, l'ouragan redoublait de fureur. Des masses enflammées passaient au-dessus de sa tête, transportées par le vent. Les feuilles mortes, les broussailles, les arbres s'allumaient devant lui. L'incendie commençait à l'envelopper de toutes parts ; un cercle de feu se formait autour de lui. Il courait, il courait toujours, dans un vertige de flamme et de fumée, ne distinguant plus rien, aveuglé par un nuage toujours plus épais, enfermé dans des ténèbres qui dissipaient tout à coup de sinistres lueurs. Il continuait à se précipiter avec une impétuosité vertigineuse au milieu des tourbillons de fumée, poussant désespérément sa bête, cherchant maintenant à dépasser à son tour l'incendie. Dix kilomètres à monter le séparaient d'un village, en dehors de la forêt ; il était sauvé.

[illegible] le kaid qui, [illegible] trouvé, [illegible] Tous deux avaient roulé à terre.

Abdel-Ben-Amar se releva. Il regarda son compagnon qui gisait, les jambes cassées, roulant des yeux étonnés. Alors, il tendit ses bras vers le ciel et attendit la mort dans l'attitude des Musulmans en prière.

Paul BRULAT.

Les Bulgares à Andrinople

VUE GÉNÉRALE D'ANDRINOPLE. A GAUCHE, LA GRANDE MOSQUÉE SALEM QUI AURAIT ÉTÉ DÉTRUITE PAR LES TURCS AVANT D'EVACUER LA VILLE

ÉCHOS

LA CRISE DU FRANÇAIS

On passe parfois de gais moments à considérer les enseignes pittoresques, soit à Paris, soit en province.

Mais si l'on traverse la Méditerranée, si l'on va en Algérie, les certitudes de « l'autre France » ne manquent pas non plus de saveur.

Mitsi, « Constantine, près de la gare Saint-Charles, un indigène, propriétaire, a posé sur la clôture de son jardin l'avertissement suivant :

Boichi Zemboisoné

Ne cherchez pas : c'est du « sabir ». Cela veut dire aux maraudeurs qu'il y a des « pois chiches empoisonnés ».

Non loin de la route de Jemmapes, un perruquier, non moins indigène, a orné sa boutique d'une pancarte portant ces mots :

Triple estrée d'eau poponasse

Vous devinez ce que cela signifie : « Triple extrait d'opoponax ».

Il est indéniable que le français... algérien est encore en pleine crise.

LE MONOCLE FEMININ

Une nouvelle mode nous vient d'Angleterre. Elle consiste à celles des impétudettes, des jupes tendues, des jupes entravées, etc...

On a déjà vu des femmes qui, sacrifiant à la mode d'hier, portaient monocle. Ce fut dans un « select hôtel » d'une station balnéaire proche Paris et même à la dernière répétition générale d'un de nos grands théâtres. Il faut avouer que les hardies instigatrices étaient des Anglaises ; mais on est déjà assuré que leur exemple va être suivi.

Les oculistes des quartiers de l'Elysée et de l'Opéra ont vendu, ces temps derniers, des « verres neutres » à de nombreuses clientes qui n'attendent que le moment de se les incruster sous l'arcade sourcilière en public.

Mais, franchement, c'est une vilaine mode ; car les monocles cacheront de jolis yeux et feront grimacer de charmants visages.

COUR D'APPEL DE DOUAI
Département du Nord

Sur l'appel interjeté par BRIDELANCE Ignace-Joseph, âgé de 47 ans, né le 31 janvier 1866, à Sainghin-en-Weppes, demeurant à Lille, rue du Four-à-Chaux, 78, profession de marchand de margarine.

D'un jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Lille le 21 décembre 1912, qui le déclare coupable d'infraction à la loi sur la margarine, de falsification de margarine et de mise en vente de margarine falsifiée, délit constaté à Lille en octobre 1912 ;

Et par application des articles 2, 9, 3, 16, 19 de la loi du 16 avril 1897, 5 de la loi du 1er août 1905, 194 du Code d'instruction criminelle ;

Le condamne à deux mois d'emprisonnement, à deux cents francs d'amende et aux frais. Dit que la durée de la contrainte à deux mois. Dit que le jugement sera, par extrait, aux frais du condamné, inséré dans les journaux : le « Progrès du Nord », l'« Echo du Nord », le « Réveil du Nord » et la « Dépêche », sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder cent francs.

La Cour d'Appel de Douai, Chambre des Appels de police correctionnelle, par arrêt du vingt-cinq février 1913, a confirmé le jugement et condamné le prévenu aux frais d'appel.

Pour extrait conforme
délivré à M. le Procureur Général,
Le Greffier en chef de la Cour
d'Appel de Douai,
A. DUHQUET.

Le Procureur Général,
A. BIEFFE.

Il faut supprimer les retraites militaires

M. le Préfet du Nord prendra-t-il le parti de l'opinion républicaine contre la calotte royaliste que M. Ch. Delesalle, maire de Lille, soutient de sa police ?

Un appel de la section lilloise du Parti Socialiste.

Nous avons relaté les événements révoltants qui se sont produits à Lille samedi dernier, à l'occasion de la retraite militaire. La police, qui avait évidemment reçu des instructions de son chef municipal, M. Ch. Delesalle, a chargé avec la dernière violence les assistants qui manifestaient par les cris de : « A bas les trois ans ! Vive la République ! » leur réprobation de la propagande habituelle des Camelots du Roy.

Que va-t-il se passer samedi prochain ?

Les travailleurs lillois n'entendent pas se laisser faire !

L'appel du Parti Socialiste

Nous recevons de la section lilloise du Parti socialiste la communication suivante :

Lille, le 27 mars 1913.

» Monsieur le Rédacteur en Chef
du « Réveil du Nord »,
Lille.

» Monsieur le Rédacteur en Chef,

» Nous vous prions d'insérer l'appel suivant que le Parti socialiste va faire afficher sur les murs de Lille dès demain pour protester contre les brutalités policières dont nos amis ont été victimes samedi dernier.

» A la Population,

» Il y a trois semaines deux vendeurs du « Travailleur » ont été brutalement assaillis [illegible] par trois agents du service de M. Ch. Delesalle [illegible]

» Huit jours après, sur un appel de la section lilloise du Parti socialiste et de la Fédération des Syndicats, 10.000 travailleurs, par un défilé imposant protestaient aux échelles de son altesse royale Monseigneur le Duc d'Orléans qu'ils n'étaient pas encore les maîtres de la rue.

» La leçon ne suffit cependant pas, puisque samedi dernier les échappés de sacristie tentèrent, mais en vain, de se livrer à nouveau à leur hebdomadaire manifestation chauvine.

» C'en est trop !

» Il faut venger !

» Les retraites militaires qui, jusqu'alors étaient considérées comme des distractions données à la population, servent maintenant de prétexte à la camelote royale et à ses alliés pour exalter l'infâme loi de trois ans.

» Et c'est chaque samedi, des cris de : « Vivent les trois ans ! » poussés par les avortons de la bourgeoisie, ainsi que par quelques vieux briscards qui se rappellent l'époque bénie où le prolétariat permettait aux fortunés de ne faire qu'un an, alors que les ouvriers étaient enrégimentés pour trois, quatre et cinq ans.

» En complet accord avec les socialistes allemands, les socialistes français ont décidé de mener une campagne énergique pour protester contre l'année de rabiot et contre les nouveaux armements que nos gouvernants réactionnaires réclament à cors et à cris.

» Les fils à papa qui signent des pétitions en faveur des trois ans savent pertinemment qu'ils seront réformés ou qu'ils parviendront à s'embusquer dans des postes aussi inoffensifs que peu fatigants.

» Par conséquent, pour montrer à la camelote royale agissant avec la complicité du maire Delesalle et du préfet Trépont que la population laborieuse de notre ville en a assez des manœuvres militaristes, nous serons tous, exploités de l'usine et du bureau, samedi soir 29 mars au lieu du départ de la retraite militaire.

» C'EST CONTRE LA LOI DE TROIS ANS !

» C'EST POUR LA RÉPUBLIQUE !

» OUI, PARFAITEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE !

» Paul de Cassagnac déclarait : « Etranglons d'abord la gueuse, nous nous battrons après ! »

» Socialistes nous disons : Malgré les Trépont et les Ch. Delesalle, défendons d'abord la gueuse, nous nous battrons après ! »

LA SECTION LILLOISE DU PARTI SOCIALISTE.

» Dans le cas où la retraite militaire n'aurait pas lieu, rendez-vous quand même à 7 heures précises Grand'Place. »

La Calotte ou la République ?

Il est absolument légitime que ce soit aux adhérents de la République qui [illegible] sa police contre les ouvriers a été la provocateur.

C'est sur lui que doit retomber la responsabilité de tout ce qui pourra advenir, dans le cas où les retraites seraient maintenues.

Et jusqu'à présent, elles le sont.

On se demande comment l'autorité préfectorale n'est pas encore intervenue pour y mettre fin. Les retraites deviennent des motifs à manifestations royalistes, à provocations cléricales, à incidents policiers contraires à la dignité républicaine.

Il est du devoir de M. le Préfet de suspendre les retraites s'il veut rétablir l'ordre et ne pas mettre l'armée au service de la propagande royaliste et cléricale.

La population lilloise veut savoir si c'est le parti de la calotte qui l'emporte dans le département sur l'opinion républicaine.

La retraite de samedi prochain, que les bureaux de la Place nous annoncent par un communiqué, doit être supprimée. M. Trépont s'en rendra compte, sans doute. S'il en est autrement, on pensera que nous n'avons en lui qu'un autre Vincent.

La retraite de samedi

L'autorité militaire nous communique cette note :

« Samedi soir, la retraite sera sonnée par les trompettes du 56 chasseurs à cheval et du 1er escadron du train, qui suivront l'itinéraire suivant : Départ du quartier Négrier, rue Négrier, rue Royale, rue Thiers, rue Terremonde, boulevard de la Liberté, Grand'Place (arrêt à huit heures et demie), rue Grande-Chaussée, rue des Chats-Bossus, rue de la Monnaie. La dislocation aura lieu à l'angle de la rue Saint-Pierre et de la rue du Pont-Neuf ».

Comme quoi l'Eglise se modernise ...et sérieusement !

On lit dans le « Temps » :

« Un vicaire de la paroisse Saint-Roch, un prêtre aux initiatives généreuses et élégantes, qui porte le nom prédestiné de Populaire, conviait il y a quelques jours, par le moyen de petits prospectus distribués dans les ateliers de couture et de modes, les jeunes ouvrières parisiennes à assister à une « nouvelle ». Il leur promettait de les entretenir, à l'heure de midi et chacun de ces neuf jours, de sujets mieux appropriés à leur état et à leur humeur juvénile. Et peut-être y avait-il une double intention d'ironie galante et de perspicace pédagogie dans la nomenclature des petites conférences annoncées : l'abbé Populaire a parlé et parlera successivement « des Rêveuses, des Frivoles, des Bavardes, des Comédiennes, des Résignées, des Révoltées, des Déchues et des Sages ».

Vous pensez si elles sont accourues nombreuses, les fillettes aux corsages savants, aux cheveux joliment arrangés, aux regards rieurs, à la mine fraîche, qui font la joie de nos rues à l'heure de midi, et qui sont comme des fleurs délicates de notre Paris diurne. Elles sont venues par groupes joyeux et bruyants, et sans doute les moins sages n'étaient pas les moins empressées à gravir les marches de l'église Saint-Roch. Elles prirent place sur les sièges, que leur désignait d'un geste à la fois ferme et paternel le ton abbé Populaire, tandis que de sévères sacristains s'employaient à exclure du lieu saint les jeunes gens qu'une profane curiosité faisait se précipiter à la suite des midinettes et, les reporters photographes qui épettaient la prétention d'assister à la cérémonie.

Les portes enfin closes, l'orgue étendit sur les ouailles mutines le charme d'un cantique chrétien. Rien ne pouvait être plus bienfaisant et agréable aux auditrices qui sont prêtes à tous les élans si la musique les exhorte et les attendrit.

Puis l'abbé Populaire parla. Il ne prêt point le ton chagrin d'un pion, il ne lança l'anathème à ces visages innocents et ravis. L'abbé Populaire est de son temps ; il ne joue point les Paphnuce auprès de jeunes filles qui ne sont point des Thaïs. Il a donné à Dieu une voix aimable et douce — et même allègre. Il a exalté la vie devant ces Parisiennes qui vivent avec ivresse leurs jours difficiles et obscurs. Selon le sage abbé Populaire il n'y a rien de plus beau que la vie ; mais la vie toute simple et nue est plus belle et meilleure que celle des romans et des rêves.

Elle est plus belle, parce qu'elle est moins périlleuse et qu'elle conduit au devoir heureux, tandis que l'autre même souvent au péché... Victor Hugo et Musset lui prêtèrent leur voix divine pour illustrer sa douce leçon de morale, car mieux que les pères de l'Eglise les poètes savent parler aux jeunes cœurs, et l'abbé Populaire sait cela, lui qui sans doute connaît l'âme humaine et qui préfère l'arme d'indulgence que de rigueur pour combattre le péché...

Les midinettes remercièrent l'abbé d'un sourire et quittèrent Saint-Roch. Les photographes les guettaient. Elles ne se défendirent point, et gentiment, coquettement, se laissèrent saisir par les objectifs indiscrets. Car ne point se fier aux romans, ne point s'abandonner à la rêverie, oui, peut-être, et même volontiers... Mais se résigner à ne plus plaire et à ne plus être admirées, l'abbé Populaire, qui sert Dieu mais qui connaît le cœur des jeunes filles, ne l'a point exigé. Et il a bien fait. La vertu et la grâce ne sont point ennemies, et les midinettes seront sages si le bon Dieu leur permet d'être jolies.